

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnen	nentale
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement:
08/06/2017	12/06/2017	F01117P0122
No. 120 Live State	1. Intitulé du projet	
Construction d'un immeuble de 16	57 logements, 6 commerces et 1 local destiné à	à une profession libérale
sur 2 niveaux de sous-sol destinés	aux places de stationnement	

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCCV Ilot Garnier

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. Marc VERRECCHIA

RCS / SIRET

| 5 | 3 | 2 | | 5 | 6 | 2 | | 8 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 9 |

Forme juridique SCCV

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
un permis de construire	Rubrique: Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains Travaux, constructions qui crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m2 et inférieure à 40 000 m2 et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le terrain d'emprise du projet est situé dans le Centre de la commune de Rosny-sous-bois.

Le terrain est composé d'un ensemble de 14 parcelles et forment ensemble un grand îlot ceinturé par 4 voies.

Le terrain d'ensemble cadastré en section AG n° 46 - 47- 48 - 49 - 51 - 52 - 53 - 55 - 56 - 57- 322 - 323 - 393 et 394 a une superficie de 3638,00 m². Le terrain est placé dans la zone UAd du PLU.

Le terrain est actuellement occupé par un ensemble de constructions de hauteurs et de destinations diverses. Le centre du terrain est occupé par un grand parking extérieur public accessible

Toutes ces constructions et aménagements seront démolies (sauf la construction située sur la parcelle cadastrée AG n°58 au n°7 rue Garnier) et font l'objet d'un Permis de Démolir joint à la demande de Permis de Construire

Le projet de construction consiste dans l'édification de 5 immeubles indépendants totalisant 167 logements accompagnés de 6 commerces implantés en rez-de-chaussée le long de l'avenue du Général de Gaulle et d'un local profession libérale. La Surface de Plancher (SDP totale) est de 10 546 m²

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité environnemen	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera- ntale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisc	t-il soumis ? ation(s).
Permis de construire valant démolition		
D Barrowin i S		
	sist et aumenticie alchale, de l'enération, préciser l	os unités de mesure utilisées
	ojet et superficie globale de l'opération - préciser l eurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de Plancher (SDP totale) Nombre de logements Nombre de commerces Nombre de local professionnel Nombre de places de stationnements au	tomobiles	10 546 m ² 167 6 1 182
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long. <u>48°8</u>	8'18"_ Lat.02°47'62"_
6 à 14, avenue du Général de Gaulle 1 à 5, rue Charles Garnier 6 , 6bis, rue Guichard 7, 9 rue Hussenet 93 110 ROSNY-SOUS-BOIS Le terrain d'ensemble cadastré en section AG n° 46 - 47 - 48 - 49 - 51 - 52 - 53 - 55 - 56 - 57 - 322 - 323 - 393 - 394 a une superficie de 3638,00 m ²	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	_'"_ Lat°'"_ _'"_ Lat°'"_
lo	ignez à votre demande les annexes n° 2 à	6
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua	Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	rojet et	



Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Ville de Rosny / Servitudes d'Utilités Publiques Risques naturels majeurs PER PPR
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Non Oui Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? X Si oui, dans quel milieu? Création de 2 niveaux de sous-sol Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Déblais pour création des 2 niveaux de sous-sol Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les × ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la × biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	ë e
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		Chantier de démolition et construction



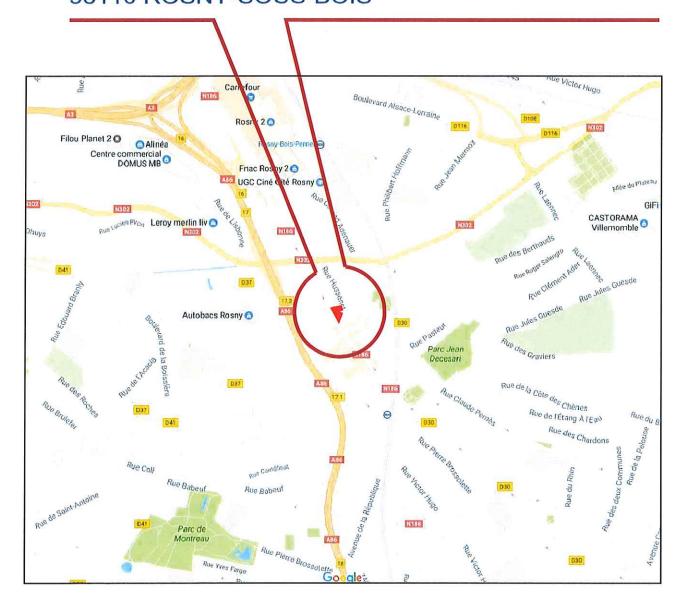
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	X	Chantier de démolition et construction
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	**

THE RESERVE TO SERVE			
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi s ? Non X Si oui, décriv		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
Sans objet			
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Sans objet			
	ē		

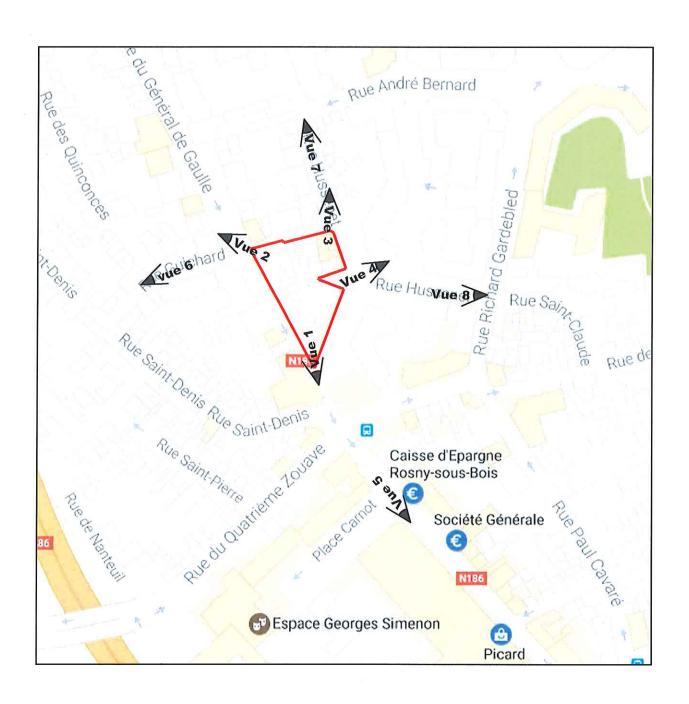
ne	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les eft égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join ne annexe traitant de ces éléments) :	fets dre
Sa	ns objet	
	g · s	
Au	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluatio	on
er	nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	щ
	on, demande d'une dispense. nformément aux 3 critères retenus (§2.3 de la notice explicative), à savoir :	
1.0	caractéristiques générales du projet : opération de démolition construction simple	
2. s 3. d	sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée : sans objet, car situation en centre ville de Rosny caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé publique : sans objet	
	(2008-2007) 2) 4 (a) (b) (b) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c	
	The state of the s	
	8. Annexes	
8	.1 Annexes obligatoires	
8	.1 Annexes obligatoires Objet	
8	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
	Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	×
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les trayaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°,	X
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100)	X
	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a), et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100)	X
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au moître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des	X

	Objet	
	er e	
		9
		-
	9. Engagement et sig	gnature
certifie s	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
	Rosny sous bois	le, 31 05 2017
Fait à		

AVENUE DU GENERAL CHARLES DE GAULLE RUE CHARLES GARNIER RUE GUICHARD-RUE HUSSENET 93110 ROSNY-SOUS-BOIS



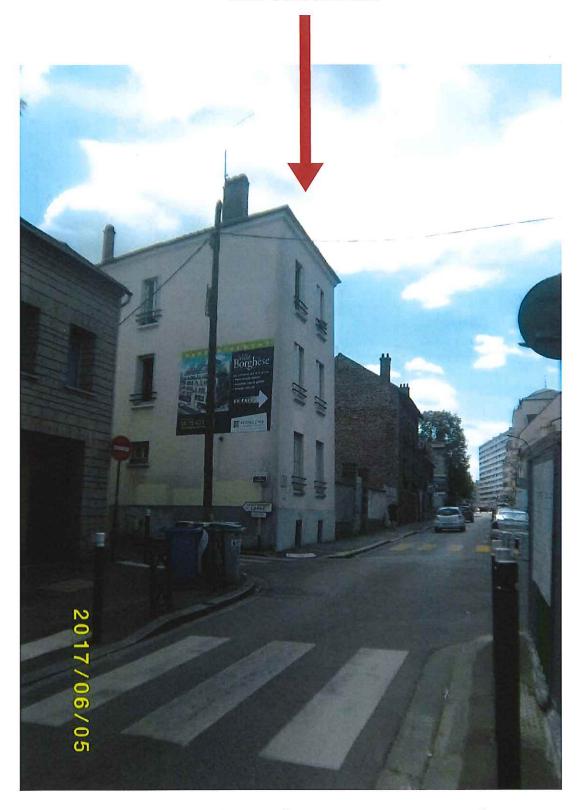








VUE 1 environnement proche



VUE 2 environnement proche



VUE 3 environnement proche



VUE 4 environnement proche



VUE 5 environnement lointain



VUE 6 environnement lointain



VUE 7 environnement lointain



VUE 8 environnement lointain

